



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent portant sur le budget tenue le 9 décembre 2025 à 19 h à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents:

Siège #1 - Valérie Giguière

Siège #2 - René Caron

Siège #3 - Louis Potvin

Siège #4 - Amélie Guay

Siège #5 - Patrick Soumis

Siège #6 - Annie Demers

Est / sont absents:

Tous formant quorum sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière, Mme Lisanne Poisson, adjointe administrative et M. Oscar Olarte, agent aux communications/Chargé de projet.

Présence de 5 citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00 par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2025-12-430

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - POINTS DE DISCUSSION

3.1 - Adoption du budget 2026

3.2 - Programme Triennal d'Immobilisation (PTI) 2026-2027-2028

3.3 - Avis de motion et dépôt - Projet Règlement # 218 - 2026 fixant le taux de taxes 2026

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay

ET RÉSOLU À LUNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3 - POINTS DE DISCUSSION



2025-12-431

3.1 - Adoption du budget 2026

Considérant que selon les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le budget de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 soit adopté tel que présenté :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	
ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026	
REVENUS :	
Taxes	1 804 487 \$
Païement tenant lieu de taxes	35 980 \$
Autres revenu de sources locales	121 447 \$
Transferts (Aides financières et compensations gouvernementales)	159 103 \$
TOTAL DES REVENUS	2 121 017 \$
DÉPENSES :	
Administration générale	631 671 \$
Sécurité publique	282 155 \$
Transports	271 916 \$
Hygiène du milieu	486 054 \$
Santé et bien-être	6 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	91 465 \$
Loisirs et culture	119 242 \$
Frais de financement	94 254 \$
Remboursement de dettes	77 200 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	2 060 458 \$
EXCÉDENT NET :	60 559 \$

2025-12-432

3.2 - Programme Triennal d'Immobilisation (PTI) 2026-2027-2028

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les exercices financiers 2026-2027-2028 soit modifié et déposé au conseil.

2025-12-433

3.3 - Avis de motion et dépôt - Projet Règlement # 218 - 2026 fixant le taux de taxes 2026

M. René Caron donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

Projet Règlement # 218-2026 fixant les taux de taxes, la compensation et les



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

conditions de leur perception pour l'exercice financier 2026.

Considérant que le projet de règlement est déposé le 9 décembre 2025 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le présent projet de règlement portant le titre « # 218 - 2026 fixant le aux de taxes 2026 » soit adopté.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 1596, route Marie-Victorin durant les heures d'ouverture régulières.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

- Taxes pour les serres
- Aqueduc au rang Saint-Joseph
- Asphaltage au rang Saint-Joseph
- Côté du Quai

2025-12-434

5 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 19h21.

Hanta Rasami
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril
Maire

Je, Christian Baril, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Christian Baril
Maire